

ENTREPRISE PORTUAIRE DE BEJAIA

المؤسسة الوطنية للميناء لحماية

AVIS DE CONSULTATION

N°13/DTD/2026

ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE REALISATION D'UN NOUVEL ATELIER MAINTENANCE +
ATELIER DTD AU NIVEAU DU PORT DE BEJAIA

L'Entreprise Portuaire de Bejaïa lance un avis de consultation pour la sélection d'un Bureau d'ingénierie et étude technique, qui sera chargé de l'élaboration de l'étude et suivi des travaux de réalisation d'un nouvel Atelier maintenance + Atelier DTD au niveau du port de Bejaïa.

Seuls les bureaux d'études d'architectures publics ou privés agréés, inscrits au tableau national des architectes, ou la tutelle compétente équivalente, possédant au moins une (01) attestation de bonne exécution ou un Procès-Verbal de réception définitive délivré par un maître d'ouvrage sont admis à concourir et peuvent retirer le cahier des charges auprès de l'Entreprise Portuaire de Bejaïa « EPB », Direction Travaux et Développement - sise au 13, Avenue des frères Amrani, 06000 Bejaïa.

Les offres doivent parvenir sous pli fermé à l'adresse suivante :

ENTREPRISE PORTUAIRE DE BEJAIA,
Siège social : 13, Avenue des frères Amrani 06000 Bejaïa

Le soumissionnaire doit veiller à la bonne présentation de son offre. Il assumera les risques de défaut de présentation d'une offre non conforme aux exigences du cahier des charges.

Le format de l'offre doit respecter la présentation et l'ordre ci-dessous :

- Une offre technique présentée dans une enveloppe fermée comportant la mention « Offre technique ».
- Une offre financière présentée dans une enveloppe fermée comportant la mention « Offre financière ».

L'offre technique et l'offre financière doivent être présentées ensemble dans un seul et unique pli fermé et anonyme adressé ou remis par porteur comportant la mention suivante :

Soumission :

AVIS DE CONSULTATION N°13/DTD/2026
ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE REALISATION D'UN NOUVEL ATELIER MAINTENANCE +
ATELIER DTD AU NIVEAU DU PORT DE BEJAIA
« NE PAS OUVRIR »

Pièces exigées dans le dossier de consultation :

OFFRE TECHNIQUE : (Voir liste détaillée dans l'article 06 de l'instruction aux soumissionnaires).

- ➔ La déclaration à souscrire dûment remplie et visée,
- ➔ Le cahier des charges dûment renseigné, paraphé et signé avec la mention « lu et accepté »,
- ➔ Copie du registre de commerce.

OFFRE FINANCIERE : (Voir liste détaillée dans l'article 06 de l'instruction aux soumissionnaires).

- ➔ La lettre de soumission dûment remplie et visée,
- ➔ Le devis quantitatif et estimatif.

La date limite de dépôt des offres est fixée au **15/11/2026 à 13h30**.

L'ouverture des plis se fera en séance publique, au siège de l'entreprise, et en présence des soumissionnaires désireux d'y assister, le même jour que la date limite de dépôt des offres, soit le **15/11/2026 à 13h30**.

Au cas où la date limite de dépôt des offres correspond à un jour férié ou un jour de repos légal, le délai sera prolongé au jour ouvrable suivant.

Toute offre parvenue en retard ou non conforme aux conditions du cahier des charges sera rejetée.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre, pendant une durée de **cent vingt jours (120) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.